



CENTRE MAROCAIN DES ÉTUDES AFRICAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CMEADD

Le conflit hybride Iran–États-Unis :

Asymétrie stratégique, fragmentation normative et stabilisation conflictuelle

Par

Nour Mohammed Rida

Président du CMEADD

Fès, 2026

Introduction

La confrontation entre l'Iran et les États-Unis s'inscrit dans une transformation structurelle des formes contemporaines de conflictualité. Elle ne relève ni d'une guerre ouverte ni d'une simple rivalité stratégique, mais d'un *continuum conflictuel hybride*, où les instruments militaires, économiques, informationnels et juridiques sont articulés de manière complémentaire.

Empiriquement, cette conflictualité se manifeste par une succession d'actions indirectes, souvent localisées et limitées, mais cumulativement structurantes. L'analyse doit donc porter non sur des événements isolés, mais sur leur cohérence stratégique d'ensemble. Dans cette perspective, elle ne doit toutefois pas être interprétée comme une centralisation parfaite : le système décisionnel iranien demeure empreint d'une pluralité d'acteurs aux logiques parfois contradictoires.

Si la notion de guerre hybride permet de saisir l'intégration de leviers hétérogènes, elle présente des limites analytiques en raison de sa portée transversale, qui tend à brouiller les distinctions entre conflictualité interétatique, actions clandestines et violences impliquant des acteurs non étatiques.

Dans cette analyse, la notion de guerre hybride est entendue dans un sens opératoire, comme l'intégration coordonnée et stratégique de moyens militaires et non militaires (conventionnels et non conventionnels), visant à produire des effets cumulatifs en deçà du seuil de guerre ouverte.

L'analyse se concentre sur la période 2019–2026, correspondant à une phase d'intensification et de structuration de la conflictualité hybride entre les deux acteurs.

Perspective CMEADD — *Dans le cadre de ses travaux sur les dynamiques de sécurité en Afrique et en Méditerranée, le CMEADD suit cette conflictualité comme un référentiel analytique des guerres de nouvelle génération. Les logiques de délégation, de zone grise et de lawfare qu'elle met en œuvre structurent de plus en plus les environnements sécuritaires dans les régions relevant du mandat analytique du Centre.*

I. Asymétrie de puissance et rationalité d'évitement stratégique

Le rapport de force entre Washington et Téhéran demeure intrinsèquement déséquilibré. Si les Américains disposent d'une supériorité conventionnelle manifeste et incontestable, fondée sur



leur capacité de projection globale, leur maîtrise du renseignement et leur supériorité technologique, l'Iran demeure structurellement vulnérable sur le plan conventionnel, en particulier face à des frappes aériennes de haute précision.

Cette asymétrie n'induit pas pour autant une marginalisation stratégique de l'Iran. Elle induit une rationalité d'adaptation fondée sur la maximisation des coûts adverses par des moyens indirects, mise en œuvre notamment par les Gardiens de la révolution (Pasdaran), acteurs centraux de la projection de puissance iranienne. Cette stratégie combine plusieurs logiques (dissuasion asymétrique, coercition graduée, harcèlement indirect et déni plausible), dont l'articulation constitue le cœur de la performance stratégique iranienne. Cette cohérence stratégique n'implique toutefois pas une centralisation parfaite¹.

Cette logique se traduit concrètement par des actions telles que l'attaque contre les installations pétrolières saoudiennes d'Abqaiq en 2019, revendiquée par les rebelles chiites houthis mais attribuée par plusieurs États à une implication iranienne, qui illustre parfaitement cette capacité à produire un choc énergétique global sans confrontation directe, et qui s'est traduit par une hausse du cours du pétrole de près de 10 % et une perte de production de 5,7 millions de barils par jour, soit environ 5 % de l'approvisionnement mondial (EIA, 2019). Les attaques répétées contre des bases américaines en Irak, par des fractions chiites gravitant dans l'orbite iranienne depuis 2020, procèdent de la même logique : une contrainte latente mais continue, qui s'inscrit dans une stratégie d'usure à faible intensité (International Crisis Group, 2026).

Ainsi, ces exemples attestent d'une stratégie *d'évitement offensif* visant à imposer des coûts sans déclencher une escalade incontrôlée. Dans une perspective néoréaliste, l'acteur le plus faible compense ses déficits capacitaires par l'exploitation de vulnérabilités systémiques de son adversaire (CSIS, 2025). La supériorité militaire ne garantit pas la domination stratégique dès lors que le théâtre de confrontation dépasse le seul champ conventionnel.

Perspective CMEADD — *Le Maroc, importateur net d'hydrocarbures, est directement exposé aux perturbations énergétiques induites par cette conflictualité. Les variations de prix liées aux tensions dans le Golfe figurent parmi les indicateurs de risque intégrés dans les dispositifs de veille stratégique du CMEADD, en particulier dans le cadre de ses analyses sur la sécurité énergétique des États africains.*

II. Une hybridation différenciée des théâtres de conflictualité

La guerre hybride Iran–États-Unis ne constitue pas un bloc homogène, mais un ensemble de sous-théâtres interconnectés, chacun structuré par des logiques spécifiques. Certains constituent des espaces centraux de confrontation, tandis que d'autres relèvent de logiques d'opportunité ou de projection périphérique.

Le Levant : délégation de la conflictualité

En Irak et en Syrie, l'Iran privilégie une stratégie de délégation en opérant par l'intermédiaire de groupes armés alliés, qui conservent toutefois des marges d'initiative². Les attaques répétées contre des bases américaines en Irak depuis 2020 illustrent une pression indirecte à intensité

¹ Le système décisionnel iranien repose sur une pluralité de centres de pouvoir, incluant le Guide suprême, les Gardiens de la révolution (*Pasdaran*), les institutions gouvernementales et des réseaux d'acteurs non étatiques. Si une cohérence stratégique globale peut être observée, elle n'implique pas une centralisation parfaite : les Pasdaran disposent d'une autonomie opérationnelle significative, tandis que les groupes alliés (Hezbollah, milices irakiennes, Houthis) conservent des marges d'initiative liées à leurs dynamiques locales.

² Ces acteurs conservent toutefois une autonomie relative, leurs dynamiques locales pouvant influencer sur le rythme et l'intensité de la conflictualité.



contrôlée, permettant de maintenir un seuil d'escalade maîtrisé en deçà duquel une réponse militaire directe de grande ampleur devient improbable.

Cette configuration repose sur une logique de déni plausible qui dissocie responsabilité politique et action militaire, réduisant la lisibilité du conflit et compliquant toute réponse strictement interétatique. Selon International Crisis Group, ces réseaux constituent des instruments durables d'influence sécuritaire, contribuant à redéfinir les équilibres régionaux (2026).

Le Golfe : géoéconomie et contrainte systémique

À un autre niveau, le théâtre du Golfe concentre une dimension géoéconomique critique. Le détroit d'Ormuz constitue un point de passage majeur du commerce énergétique mondial : environ 20 % des flux pétroliers mondiaux y transitent (EIA, 2025). La capacité iranienne à perturber, même temporairement, la navigation maritime dans cette zone introduit un levier de pression stratégique disproportionné au regard des capacités conventionnelles iraniennes.

Cette centralité confère à l'Iran la capacité de transformer une confrontation bilatérale en risque systémique global, externalisant ainsi les coûts du conflit vers des acteurs tiers, en particulier les États dépendants des importations énergétiques.

Perspective CMEADD — *Le détroit d'Ormuz constitue un point de vigilance permanent dans les analyses du CMEADD. Les économies d'Afrique du Nord et de l'Ouest dépendantes des importations pétrolières - dont le Maroc - sont directement exposées aux effets de toute perturbation des flux transitant par cette zone, y compris dans des scénarios de tension infra-militaire.*

III. Le cyberspace : déstabilisation cognitive et asymétrie informationnelle

La dimension cyber et informationnelle constitue un troisième pilier de la conflictualité hybride. Les opérations conduites dans ce domaine visent moins la destruction d'infrastructures que la perturbation des processus décisionnels et la manipulation des perceptions. Compte tenu des difficultés d'attribution propres au cyberspace, les analyses distinguent entre actions revendiquées, attribuées par des acteurs étatiques ou privés, et imputations contestées.

Des attaques attribuées à des acteurs iraniens ont ciblé des infrastructures critiques américaines, notamment des systèmes industriels liés aux réseaux d'eau et d'énergie, via l'exploitation de vulnérabilités SCADA (Reuters, 2026 ; CISA, 2024). Des campagnes menées par le groupe CyberAv3ngers ont ciblé des automates industriels faiblement sécurisés, confirmant une capacité d'intrusion dans des environnements sensibles (CSIS, 2026).

Parallèlement, des opérations de désinformation et de cyberespionnage ont visé des institutions publiques, des établissements financiers et des acteurs diplomatiques, combinant intrusions techniques et influence cognitive à travers des campagnes de phishing³, de ransomware⁴ et la diffusion de contenus manipulés via des acteurs para-étatiques (médias affiliés tels que Press TV, groupes hacktivistes comme CyberAv3ngers, réseaux de comptes coordonnés, organisations alliées comme le Hezbollah), mobilisés pour amplifier des narratifs alignés sans attribution directe à l'État (Proofpoint, 2026).

³ Le phishing désigne des campagnes de tromperie consistant à usurper l'identité d'une source légitime afin d'inciter des acteurs institutionnels à divulguer des informations sensibles ou à ouvrir un accès à leurs systèmes, à des fins de cyberespionnage stratégique.

⁴ Le ransomware désigne un logiciel malveillant qui chiffre les données d'un système et exige le paiement d'une rançon pour en rétablir l'accès, utilisé à des fins de perturbation opérationnelle, de pression économique ou de collecte indirecte de renseignement.



Dans ce cadre, ces opérations relèvent d'une logique de guerre cognitive, où l'enjeu central est la capacité à influencer les représentations et à affaiblir la cohésion interne des sociétés adverses (Lindsay, 2013 ; Rid, 2020). Ce registre présente un avantage stratégique structurel : il permet d'opérer en deçà des seuils de réponse militaire conventionnelle.

Face à ces dynamiques, les États-Unis ont également adapté leur posture, en combinant sanctions économiques, opérations cyber offensives et frappes ciblées, traduisant une hybridation partielle de leur propre stratégie de réponse.

IV. La zone grise : opérations clandestines et gestion de l'ambiguïté

Dans ce prolongement, la confrontation se joue dans un espace intermédiaire entre paix et guerre, où les actions sont consciemment calibrées pour rester en dessous du seuil du conflit armé ouvert. Cette dimension clandestine se caractérise par des opérations difficilement attribuables : sabotages d'installations nucléaires iraniennes, frappes ciblées dont l'élimination de Qassem Soleimani en 2020, et actions non revendiquées ou indirectement attribuées.

Ces pratiques s'inscrivent dans une logique de gestion stratégique de l'ambiguïté, permettant de maintenir une pression constante tout en évitant une escalade explicite. La zone grise ne constitue pas une périphérie du conflit, mais un espace central d'expression de la guerre hybride, où l'incertitude devient un instrument de puissance à part entière.

V. Le droit international comme instrument de puissance : le lawfare

Dans le prolongement de ces dynamiques, le droit international constitue un levier stratégique central, permettant de légitimer l'action, de contrôler l'escalade et de structurer les perceptions internationales. En conditionnant le soutien des alliés et en encadrant l'usage de la force, le lawfare⁵ opère comme un multiplicateur dans des configurations où la confrontation directe est évitée.

Les États-Unis et Israël justifient certaines actions au nom de la légitime défense, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies (1945), parfois dans une version élargie incluant la *légitime défense préventive* ou *anticipée*. Cette interprétation demeure contestée au regard du droit coutumier.

Le *Caroline test*, issu de la pratique coutumière, constitue une référence centrale en encadrant strictement la légitime défense par des exigences de nécessité et d'immédiateté⁶. Celle-ci n'est admissible que face à une menace « instantanée, écrasante, ne laissant aucun choix de moyens ni moment pour la délibération », à laquelle s'ajoute le principe de proportionnalité limitant l'intensité de la réponse.

Cette lecture a été consolidée par la jurisprudence de la Cour internationale de Justice (CIJ) dans les affaires *Nicaragua c. États-Unis* (1986), *Plateformes pétrolières* (2003) et *Activités armées sur le territoire du Congo* (2005), qui imposent une interprétation restrictive excluant la légitime défense en l'absence d'une attaque armée imputable et des critères stricts de nécessité et de proportionnalité (CIJ, 1986, 2003, 2005).

La question de l'imputabilité des actions menées par des acteurs non étatiques constitue le principal point de friction. Certains États, notamment les États-Unis et Israël, considèrent que le soutien substantiel à des groupes armés peut être assimilé à une forme d'attaque armée, tandis que d'autres, dont la Russie et la Chine, ainsi qu'une partie de la doctrine juridique,

⁵ Usage stratégique du droit comme instrument de puissance.

⁶ Le *Caroline test* est issu de la correspondance diplomatique de 1842 entre Daniel Webster, secrétaire d'État des États-Unis, et Lord Ashburton, diplomate britannique, qui a formulé les critères coutumiers de nécessité immédiate et de proportionnalité en matière de légitime défense.

maintiennent une interprétation plus restrictive (Dinstein, 2017 ; Gray, 2018)⁷. Cette divergence alimente une fragmentation normative dans laquelle l'absence de consensus international renforce l'incertitude juridique et ouvre un espace d'interprétation stratégique (Koh, 2016).

VI. Scénarios et dynamique prospective

La scénarisation constitue le prolongement opérationnel de l'analyse du conflit hybride. L'évolution de la confrontation dépend d'un ensemble de variables interdépendantes : intensité des actions indirectes, stabilité interne iranienne, posture américaine dans le Golfe, perturbations énergétiques potentielles, dossier nucléaire iranien et régimes de sanctions associés. À ces facteurs s'ajoutent des déterminants politico-stratégiques, notamment la politique américaine dans ses dynamiques internes et ses engagements d'alliance, en particulier avec Israël, dont les opérations sécuritaires peuvent initier ou accélérer des dynamiques d'escalade tout en soulevant des contestations juridiques.

Dans ce cadre analytique, le scénario le plus probable demeure celui d'une stabilisation conflictuelle hybride. Non pas une simple absence d'escalade, mais un équilibre stratégique instable dans lequel chaque acteur internalise les coûts d'une confrontation directe tout en externalisant ceux de la conflictualité vers des espaces périphériques. La confrontation ne disparaît pas ; elle se reconfigure en un système de pressions diffuses, calibrées pour produire des effets stratégiques sans franchir les seuils de rupture.

Un scénario d'escalade indirecte via acteurs proxy relèverait non d'une rupture mais d'une intensification graduelle d'un modèle déjà dominant, notamment en cas de dégradation des équilibres locaux au Levant. L'escalade deviendrait alors distribuée, fragmentée et spatialement délocalisée, sans converger vers un affrontement interétatique centralisé. À l'inverse, une confrontation directe demeure structurellement dissuadée par l'imbrication des coûts systémiques, en particulier énergétiques et géoéconomiques. Cette contrainte ne supprime pas le risque, mais le redirige vers des formes indirectes, et n'exclut pas qu'une erreur de calcul, notamment du côté israélien ou américain, puisse provoquer une escalade brutale.

Perspective CMEADD — *Le CMEADD identifie trois vecteurs de surveillance prioritaires dans ce cadre : l'évolution du dossier nucléaire iranien, qui conditionne le niveau global de tension et les dynamiques de dissuasion ; la stabilité au Levant, qui détermine l'intensité de la conflictualité proxy ; et les perturbations potentielles des flux énergétiques via le Golfe, dont les effets sur les économies MENA, y compris le Maroc, sont directs et documentés dans les rapports de prospective du Centre.*

VII. Implications stratégiques

Dans le prolongement de cette analyse, à l'échelle régionale, cette dynamique ne se limite pas à produire de l'instabilité conjoncturelle. Elle tend à reconfigurer durablement les architectures de sécurité, en consacrant le rôle structurant des acteurs non étatiques et en installant une logique de responsabilité diffuse, où l'attribution devient incertaine et politiquement instrumentalisée. L'instabilité cesse d'être conjoncturelle pour devenir un mode de régulation implicite des rapports de force.

À l'échelle globale, la conflictualité agit comme vecteur de transmission systémique des risques, exposant les chaînes énergétiques et financières à des perturbations indirectes. Les effets

⁷ Sur cette controverse, voir notamment Dinstein (2017), qui adopte une interprétation relativement extensive de la notion d'attaque armée, ainsi que Gray (2018), qui défend une lecture plus restrictive, en cohérence avec la jurisprudence de la Cour internationale de Justice (CIJ), notamment les affaires Nicaragua (1986), Plateformes pétrolières (2003) et Activités armées sur le territoire du Congo (2005).



inflationnistes ne résultent plus uniquement de chocs exogènes, mais d'une intégration progressive du risque géopolitique dans le fonctionnement ordinaire de l'économie mondiale.

Sur le plan systémique, le conflit confirme la normalisation de la guerre hybride comme forme dominante de conflictualité. Il participe à l'effacement des frontières entre guerre et paix, au profit d'un continuum conflictuel dans lequel la confrontation devient permanente, diffuse et multidimensionnelle — redéfinissant en profondeur les cadres classiques d'analyse stratégique.

Conclusion

Le cas Iran–États-Unis révèle une transformation profonde des logiques de puissance. L'hybridation des instruments de conflictualité permet aux acteurs asymétriques de contourner les contraintes militaires et de prolonger les affrontements dans le temps, sans nécessairement franchir le seuil de la guerre ouverte.

Dans ce contexte, la performance stratégique ne se mesure plus à la supériorité militaire, mais à la capacité d'orchestrer des leviers hétérogènes dans une logique intégrée, où le militaire, l'économique, l'informationnel et le juridique interagissent de manière cumulative. Le lawfare s'impose comme un multiplicateur de puissance dans un environnement marqué par une fragmentation normative croissante.

Cette dynamique traduit l'émergence d'un ordre conflictuel dans lequel la distinction entre guerre et paix tend à s'effacer au profit d'un continuum stratégique. Maîtriser les formes indirectes de confrontation devient un déterminant central de la hiérarchie des puissances — et un enjeu analytique de premier plan pour les institutions de recherche stratégique engagées dans la compréhension des nouveaux environnements de sécurité.

Perspective CMEADD — *Pour le CMEADD, l'étude de la conflictualité hybride Iran–États-Unis constitue un cadre d'analyse opératoire pour appréhender les transformations des environnements de sécurité en Afrique et en Méditerranée. Les mécanismes de délégation, de zone grise et de lawfare qu'elle met en évidence dépassent le seul théâtre moyen-oriental et s'inscrivent dans des dynamiques de conflictualité observables dans des espaces relevant directement du mandat d'analyse et de prospective du Centre.*



Bibliographie

- Brookings Institution. (2025). Iran, deterrence, and escalation in the Gulf. Washington, D.C.
- Carnegie Endowment for International Peace. (2024). Iran's regional strategy and hybrid warfare. Washington, D.C.
- Center for Strategic and International Studies (CSIS). (2025). The evolving nature of hybrid warfare. Washington, D.C.
- Center for Strategic and International Studies (CSIS). (2026). Iran's cyber threat landscape and critical infrastructure targeting. Washington, D.C.
- Cybersecurity and Infrastructure Security Agency (CISA). (2024). Iranian cyber actors targeting critical infrastructure. U.S. Department of Homeland Security.
- Dinstein, Y. (2017). War, aggression and self-defence (6e éd.). Cambridge University Press.
- European Council on Foreign Relations. (2025). Middle East escalation dynamics and great power competition. Bruxelles.
- Gray, C. (2018). International law and the use of force (4e éd.). Oxford University Press.
- International Court of Justice. (1986). Military and Paramilitary Activities in and against Nicaragua (Nicaragua v. United States of America).
- International Court of Justice. (2003). Oil Platforms (Islamic Republic of Iran v. United States of America).
- International Court of Justice. (2005). Armed Activities on the Territory of the Congo (Democratic Republic of the Congo v. Uganda).
- International Crisis Group. (2026). Conflict dynamics in the Middle East. Bruxelles.
- International Institute for Strategic Studies. (2025). Non-state actors and hybrid conflict in the Middle East. Londres.
- Lindsay, J. R. (2013). Stuxnet and the limits of cyber warfare. *Security Studies*, 22(3), 365–404.
- Proofpoint. (2026). Iranian cyber espionage and phishing campaigns targeting diplomatic and institutional actors. Threat Report.
- RAND Corporation. (2023). Iran's asymmetric strategy and regional influence. Santa Monica, CA.
- Reuters. (2026). Iranian hackers target U.S. critical infrastructure systems.
- Rid, T. (2020). Active measures: The secret history of disinformation and political warfare. Farrar, Straus and Giroux.
- United Nations. (1945). Charter of the United Nations.
- U.S. Energy Information Administration (EIA). (2019). Saudi Arabia oil supply disruption.
- U.S. Energy Information Administration (EIA). (2025). World oil transit chokepoints.
- Webster, D. (1842). Letter to Lord Ashburton, August 6, 1842. In *British and Foreign State Papers* (Vol. 30).
- World Bank. (2026). Global economic prospects: Middle East and North Africa. Washington, D.C.